



AVIS DE VACANCE D'EMPLOI
CDI de droit privé
Ouvert en interne et en externe

Date d'émission de l'avis : 05/11/2024

Validité : 01/12/2024

EST DECLARE VACANT
UN POSTE D'OUVRIER POLYVALENT - CHEF DE POLE (H/F)

Descriptif et positionnement du poste :

Sous l'autorité du chef de service technique et maintenance, l'ouvrier(e) polyvalent(e) sera affecté(e) à la direction des bâtiments et des jardins et sera chargé(e) des travaux d'entretien et de réparation de tous les bâtiments du domaine. En tant que chef(fe) de pôle, il/elle sera le relais du chef de service dans l'exécution des missions et aura en charge l'encadrement opérationnel d'un agent. Il/Elle pourra également et selon les besoins être amené(e) à seconder les équipes techniques basées sur différents sites du domaine.

Activités principales :

- Réaliser divers travaux de béton, carrelage, placo, faïence...
- Réaliser des travaux d'entretien et de réparation (petite maçonnerie, clôture et soudures, peinture)
- Etablir les besoins en fourniture
- Encadrement opérationnel d'un agent
- Transmettre les consignes du chef de service et contrôler leur bonne application
- Participer à la manutention, aux déménagements, convoyages de véhicules et nettoyages divers
- Réaliser les travaux divers en collaboration avec les autres équipes techniques du service (montage d'expositions, entretien des abords...)

Qualités requises :

- Savoir réaliser des travaux de maçonnerie, métallerie et couverture
- Savoir réaliser des travaux de second œuvre (isolation, cloison, revêtement de sols, revêtements muraux)
- Capacité à encadrer et contrôler le respect des consignes
- Etre soigneux et réactif
- Etre sensibilisé au patrimoine et à sa restauration
- Aimer le travail en équipe

Profil :

- Niveau CAP/BEP maçonnerie
- Polyvalence dans les métiers du bâtiment souhaitée

Catégorie du poste :

CDI de droit privé à temps plein à pourvoir à compter du 1^{er} janvier 2025.

Rémunération :

2320 € brut mensuel (Niveau 4 coefficient 57 de la grille salariale en vigueur).

Titres restaurant / mutuelle et prévoyance / accord d'intéressement / Compte épargne temps / CSE

Environnement :

Le Domaine national de Chambord, créé par l'article 230 de la loi du 23 février 2005 relative au développement des territoires ruraux, est un établissement public national à caractère industriel et commercial. Son décret statutaire n°2005-703 du 24 juin 2005 précise les missions qui lui ont été conférées. Le décret n° 2018-432 du 1er juin 2018 institue le rattachement du grand parc du domaine de Rambouillet au Domaine national de Chambord. Pour plus d'informations, le rapport d'activités 2021 est disponible sur le site internet de Chambord : www.chambord.org

Près de deux millions de personnes fréquentent chaque année le Domaine national de Chambord et plus d'un million d'entre elles visitent le château et participent aux activités de loisirs qui leur sont proposées.

Les candidatures devront être adressées par courrier au service du personnel : Domaine national de Chambord, Château de Chambord, 41250 Chambord ou par mail à ressourceshumaines@chambord.org